



Règles de conduite et mesures de sécurité 26-27

L'objectif du code de vie de l'école est de développer un climat harmonieux et sécuritaire au sein des deux pavillons de l'école de l'Étincelle en instaurant un cadre d'interventions commun. Trois valeurs guident nos interventions dans notre école : le respect, la sécurité et la responsabilité.

Respect

- Les élèves doivent vouvoyer les membres du personnel.
- Ils doivent utiliser les titres « madame » ou « monsieur » lorsqu'ils s'adressent à eux.
- Il est interdit de capter l'image ou la voix d'une personne sans son consentement (et celui du parent ou tuteur si nécessaire). L'usage des réseaux sociaux doit être approprié et respecter la réputation et la vie privée de tous.

Sécurité

Afin d'assurer la sécurité de tous nos élèves, il est interdit :

- De posséder ou consommer des drogues, de l'alcool, une vapoteuse ou des cigarettes.
- D'avoir en sa possession ou d'utiliser une arme (ex : canif, fusil à air comprimé, etc.).

Responsabilité

- J'apporte une collation santé (fruits, légumes, produits laitiers, barres tendres du commerce sans chocolat et certifiées sans arachides).
- Gomme et friandises sont interdites, sauf lors d'activités spéciales permises par l'enseignant.
- Il est interdit d'apporter, d'échanger ou de donner des objets personnels à l'école (ballon, cartes, jouets, etc.) à moins d'avis contraire.

Utilisation du cellulaire

*L'utilisation du cellulaire, d'une montre intelligente, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves est interdite à l'école, sauf lorsque cette utilisation est requise par :

- les modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant;
- l'état de santé d'un élève;
- les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Approuvées par le Conseil d'établissement le 10 juin 2026 Résolution : CE-25-26-#76

Code vestimentaire

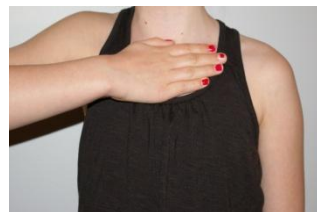
Les élèves doivent se conformer au code vestimentaire ci-dessous :

Les vêtements du haut et du bas doivent se superposer suffisamment pour que vous n'ayez pas à tirer sur ceux-ci.



Assurez-vous qu'il n'y ait pas de peau visible entre les deux pièces de vêtements.

Profondeur de votre décolleté



Placez votre pouce à la base de votre cou. La largeur de votre main (pouce compris) est acceptable.

Longueur de votre jupe ou de votre bermuda



Placez votre bras allongé bien droit le long de votre corps. La longueur totale de votre bras et de votre main donne la longueur acceptée pour votre jupe ou votre bermuda.

- T-shirt à message... Tout vêtement à message violent est interdit à l'école.
- À moins d'un avis contraire, il est interdit de porter un couvre-chef (casquette, foulard, capuchon, etc.) en classe.
- Les pantalons doivent être portés de façon à ne pas voir les sous-vêtements.

*Le code vestimentaire est géré par le titulaire et ce dernier intervient au besoin si les vêtements ne sont pas conformes.



Les procédures s'adressant aux parents

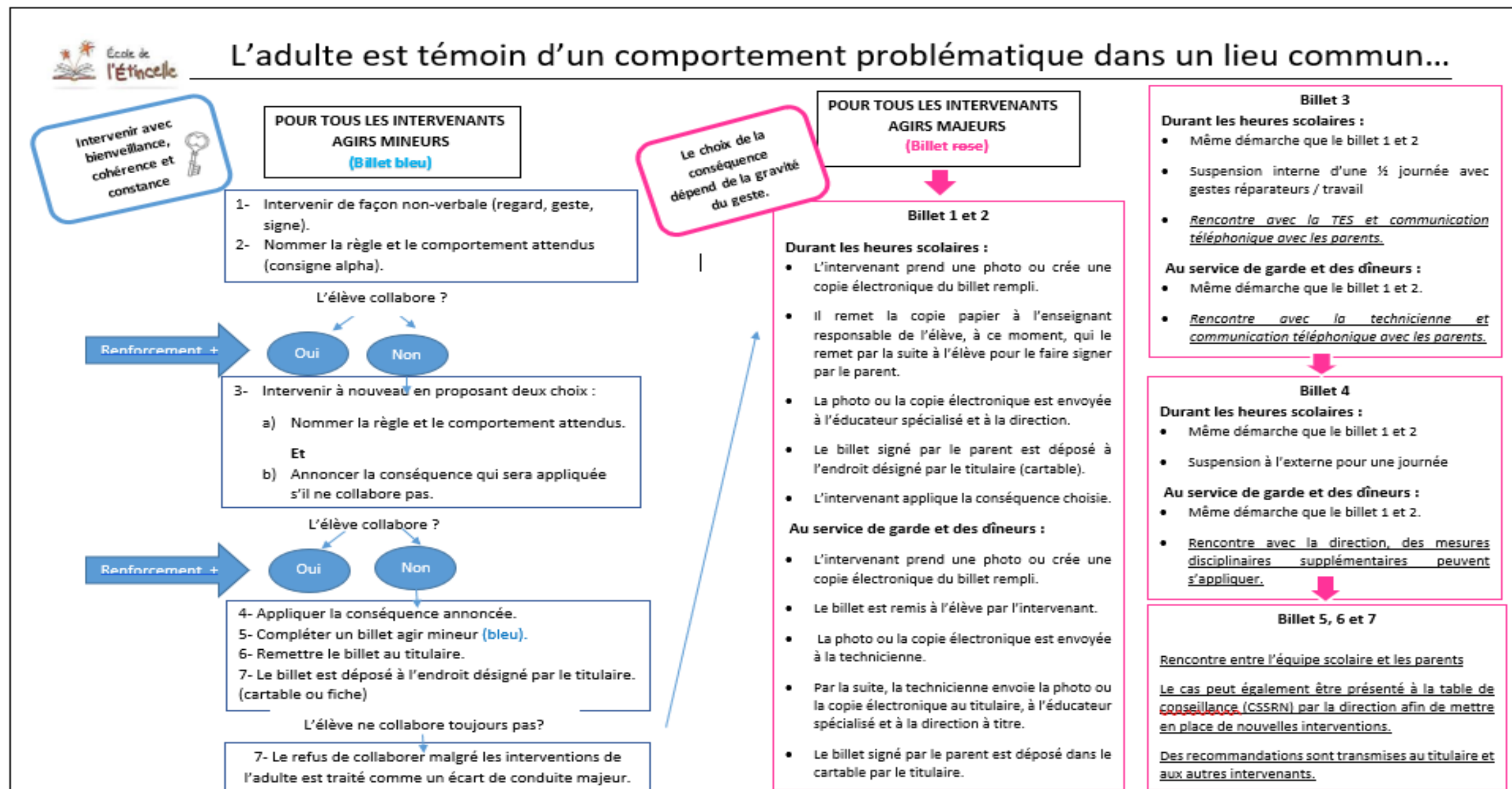
- Toute personne qui se présente à l'école doit obligatoirement se présenter au secrétariat avant de circuler. En tout temps, il est interdit d'aller directement dans les classes.
- Si un enfant s'absente, les parents doivent aviser l'école en inscrivant l'absence sur Mozaïk portail Parents, l'application Clic école ou en communiquant avec le secrétariat et le service de garde, s'il y a lieu, par téléphone :
 - École de l'Étincelle, (819) 762-8161, poste 1112
 - École de la Petite-Étincelle, (819) 762-8161, poste 1012
 - Service de garde l'Oasis, (819) 762-8161, poste 1412 ou sgevainnda@csrn.qc.ca
- Si l'absence de l'enfant est prévue, les parents peuvent écrire un mot à l'agenda pour informer l'enseignant, tout en la motivant selon les modalités ci-dessus.
- En cas d'absence pour plusieurs jours (voyage, tournoi, etc.), les enseignants n'ont pas l'obligation de fournir du travail à l'élève absent ou de reprendre les notions en récupération.
- Le matin, l'enfant ne doit pas se présenter dans la cour de l'école avant 8 h 12 à l'école de l'Étincelle et avant 8 h 07 à l'école de la Petite-Étincelle, car il n'y a pas de surveillance pour assurer la sécurité. De plus, les terrains sont utilisés par le Service de garde de 7h00 à 17h30.
- Le midi, l'enfant ne doit pas se présenter dans la cour de l'école avant 12 h 47 à l'école de l'Étincelle et avant 12 h 42 à l'école de la Petite-Étincelle, car il n'y a pas de surveillance pour assurer la sécurité. De plus, les terrains sont utilisés par le Service de garde de 7h00 à 17h30.
- Pour toute information relative au fonctionnement de la classe, les parents doivent prendre un rendez-vous avec l'enseignant de l'enfant.
- Pour tout problème en lien avec le transport scolaire, veuillez communiquer directement avec le service du transport au (819) 762-8161, poste 1270.
- L'école n'est pas responsable des objets personnels perdus, volés ou brisés.



Écarts mineurs et écarts majeurs

	1er niveau d'intervention (Écarts de conduite mineurs)	2e niveau d'intervention (Écarts de conduite majeurs)
Description	Un écart de conduite mineur est un manquement aux attentes comportementales préalablement enseignées dans la matrice des comportements .	Définition d'un écart majeur: •Un écart de conduite mineur qui persiste malgré diverses interventions réalisées (récurrence) : 3 billets bleus pour écart de conduite mineur émis pour la même raison dans l'espace d'un mois; • Violence verbale : Utiliser des paroles blessantes (insulter, humilier), menacer, tenir des propos vulgaires, racisme; • Violence physique (dans le but de blesser ou de faire mal) : se battre, frapper, bousculer, utilisation d'objets visant une personne (ciseaux, balle de neige, roche, etc.), violence dirigée vers l'adulte et cracher sur quelqu'un; • Vol, vandalisme, taxage : endommager, voler ou détruire volontairement le matériel des autres ou de l'école, endommager ou détruire l'école, • Refus de collaborer : s'opposer aux consignes de l'adulte malgré les interventions (voir arbre décisionnel), se sauver de l'intervenant ou se sauver de l'école.
Billet	Géré à l'interne par un billet « bleu ».	Billet rose

Arbre décisionnel de l'école de l'Étincelle



 École de l'Étincelle Règles d' as de sécurité Matrice comportementale  École de l'Étincelle			
Lieux/ valeurs	Respect	Sécurité	Responsabilité
Corridors et escaliers	• Je parle à voix basse. • Je suis calme. • Je collabore avec tous les adultes.	Escaliers : • Je me déplace en marchant. • Je monte et je descends une marche à la fois. • Je circule à droite. Corridor : • Je me déplace en marchant. • Je circule à droite. • Je transporte le matériel dans mes mains. • Je porte mes souliers attachés.	• Je place mes vêtements, mes bottes et mes souliers aux endroits désignés. • Je range mon sac à dos et ma boîte à lunch aux endroits désignés.
Cour d'école	• Je suis respectueux dans mes gestes et mes paroles. • Je respecte l'environnement et le matériel. • J'accepte de jouer selon les règlements établis. • Je collabore avec tous les adultes de l'école.	• J'agis de façon sécuritaire selon les règlements établis. • Je suis calme dans la ligne.	• Je choisis des jeux sans violence. • Je rapporte le matériel à l'endroit désigné lorsque j'ai terminé. • À la cloche, je me place dans la ligne rapidement.
Toilettes	• Je parle à voix basse. • Je respecte l'intimité des autres personnes. • Je collabore avec tous les adultes de l'école.	• Je suis calme.	• Je tire la chasse d'eau. • Je me lave les mains en évitant le gaspillage. • Je garde l'endroit propre. • Je sors lorsque j'ai terminé.

Règles de conduite et mesures de sécurité

Bibliothèque	• Je prends soin du matériel. • Je collabore avec tous les adultes de l'école.	• Je suis calme. • Je me déplace en marchant.	• Je range les livres au bon endroit. • Je range le matériel avant de quitter.
Gymnase	• Lors des consignes, j'écoute et je lève la main pour parler. • Je suis respectueux dans mes gestes et mes paroles. • J'utilise le matériel correctement. • Je collabore avec tous les adultes de l'école. • Je prends soin du matériel. • Hors-jeux, je parle à voix normale.	• J'accepte de jouer selon les règles établies. • Je porte mes espadrilles attachées.	• Je participe activement à l'activité proposée. • Je m'assois à l'endroit désigné. • Je porte des vêtements appropriés (3^e cycle du primaire). • Au besoin, je range le matériel à l'endroit désigné.
Gymnase (Vestiaire)	• Je garde l'endroit propre. • Je parle à voix basse.	• Je suis calme.	• Je me change rapidement. • Je dépose mes vêtements à l'endroit approprié. • Je me rends rapidement au gymnase.
Local classe ou gymnase (Service de garde et des dîneurs)	• Je parle à voix normale. • Je suis respectueux dans mes gestes et mes paroles. • Je respecte l'environnement et le matériel. • Je respecte les règlements de jeux. • Je collabore avec tous les adultes de l'école.	• Je suis calme. • Je me déplace en marchant. • Je reste assis à ma place jusqu'au signal de l'adulte. • Je demande la permission pour quitter le local. • Au signal, je prends mon rang avant de sortir.	Matin : • Je dépose mon réchaud à l'endroit approprié. Midi : • Je m'assois à l'endroit désigné et je mange au signal. • Je ramasse et je nettoie mon espace et jette mes déchets dans la poubelle après le repas. • Je range mon jeu après utilisation. • Je range mes vêtements et ma boîte à lunch à l'endroit désigné. Soir :

Règles de conduite et mesures de sécurité

Gymnase Étincelle (service des dîneurs)	• Je parle à voix normale. • Je suis respectueux dans mes gestes et mes paroles. • Je respecte l'environnement et le matériel. • Je respecte les règlements de jeux. • Je collabore avec tous les adultes de l'école.	• Je suis calme. • Je me déplace en marchant. • Je reste assis à ma place jusqu'au signal de l'adulte. • Je demande la permission pour quitter le local. • Au signal, je peux sortir à l'extérieur. • Je dépose mes effets personnels à l'endroit désigné.	• Je m'assois à l'endroit désigné. • Je ramasse et je nettoie mon espace et jette mes déchets dans la poubelle après le repas. • Je range mon jeu après utilisation. • Je range mes vêtements et ma boîte à lunch à l'endroit désigné.
Service de garde (sous-sol de l' église)	• Je parle à voix normale. • Je suis respectueux dans mes gestes et mes paroles. • Je respecte l'environnement et le matériel. • Je respecte les règlements de jeux. • Je collabore avec tous les adultes de l'école.	• Je suis calme. • Je me déplace en marchant. • Je reste assis à ma place jusqu'au signal de l'adulte. • Je demande la permission pour quitter le local.	Matin : • Je dépose mon réchaud à l'endroit approprié. Midi : • Je me dirige vers mon crochet et je me déshabille. • Je place mes vêtements et mes chaussures à l'endroit approprié. • Je m'assois à l'endroit désigné et je mange au signal. • Je ramasse et je nettoie mon espace et jette mes déchets dans la poubelle après le repas. • Je range mon jeu après utilisation. • Avant de quitter, je m'assure d'avoir tous mes vêtements et ma boîte à lunch au besoin. Soir :
Classe (Titulaire)	• Je suis respectueux dans mes gestes et mes paroles. • Je respecte le matériel. • Je collabore avec l'adulte.	• Je suis calme. • Je marche. • Je porte mes souliers attachés.	• J'écoute les consignes. • J'effectue le travail demandé.

Banque de conséquences possibles

Toutes conséquences logiques pouvant être données par tous les membres du personnel de l'école.	• Circulation accompagnée d'un adulte. • Pratique répétée du comportement attendu. • Reprise du temps perdu. • Réflexion écrite. • Écriture d'un texte sur les impacts du geste sur l'autre. • Retrait au mur pour une durée déterminée. • Retrait des récréations ou récréations par paliers. • Accès à un territoire restreint dans la cour. • Appel aux parents par l'élève pour informer du geste. • Sortie décalée lors des déplacements. • Retrait d'une activité. • Signature d'un contrat d'engagement. • Retrait de l'objet prohibé. • Se changer au vestiaire après tous les autres élèves. Gestes réparateurs : • Excuses sincères, verbales, écrites ou sous forme de dessin. • Trouver des qualités à la personne lésée. • Nettoyage de l'endroit ou du matériel sali. • Réalisation de travaux communautaires en compensation. • Participation à la création d'un rappel de la règle (affiche, message audio, aide-mémoire). • Enseigner et modéliser les règles de sécurité auprès d'autres élèves. • Faire de la promotion ou de la prévention (vidéo, affiche, message oral). • Ramasser et ranger le matériel laissé sur la cour d'école. • Ranger l'entrepôt du gymnase. • Replacer correctement les livres de la bibliothèque. Tout autre geste réparateur en lien. La direction peut également imposer une suspension à l'interne ou à l'externe.
Conséquences devant être gérées par la direction	• Suspension interne • Suspension externe • Remboursement de l'objet brisé ou endommagé.